

Le Conseil général préside la CDPPT de l'Ain

Guy LARMANJAT, Vice-Président du Conseil général chargé du tourisme et des affaires européennes et transfrontalières, vient d'être élu Président de la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT).

« Le Conseil général de l'Ain souhaite s'impliquer pleinement dans la CDPPT pour répondre aux attentes des collectivités locales en matière de maintien d'un service postal de qualité dans le département.

En présidant cette commission, le Conseil général souhaite s'engager encore plus fortement aux côtés des communes et des intercommunalités, pour que le dialogue entre les élus locaux et La Poste soit réinstauré. Le Conseil général me paraît bien placé pour jouer ce rôle de rassembleur. Cette présidence est pour moi une responsabilité importante tant il est vrai que de nombreux problèmes se posent dans l'Ain. Je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance ».*

Guy Larmanjat

* Quelques communes concernées par la dégradation du service postal :
Ars-sur-Formans, Dortan, Mézériat, Neuville-les-Dames, Oyonnax, Polliat...

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand, tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@cg01.fr
www.ain.fr